

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JUILLET 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 20

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°20
PROGRAMME 2006 D'AIDE AUX PROJETS STRUCTURANTS :
COMMUNAUTE DE COMMUNES SALANQUE MEDITERRANEE -
TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE AU PROFIT DE LA COMMUNE
DE SAINT LAURENT DE LA SALANQUE**

RAPPORTEUR : M. Christian BOURQUIN

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,
VU le rapport N° 20 de son Président
Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser le transfert, au profit de la commune de SAINT LAURENT DE LA SALANQUE de la subvention d'un montant de 178 455 €, octroyée par l'Assemblée Départementale, par délibération n° 34 du 20/03/2006, dans le cadre du programme 2006 « projets structurants », à la Communauté de communes SALANQUE MEDITERRANEE pour « la réalisation d'un complexe sportif ».

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 22 voix pour et 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ), M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS (absente, ayant donné pouvoir à M. Fernand SIRE), M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI (absent, ayant donné pouvoir à M. Christian BLANC), M. Alexandre REYNAL (absent, ayant donné pouvoir à M. Pierre AYLAGAS), M. Antoine SARDA (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean VILA), M. Fernand SIRE, M. Jean VILA.

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Jean CODOGNES

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent, ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent, ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Pierre ROIG, M. Jean SOL.

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN